



GRANDE LOGE DE L'ALLIANCE MAÇONIQUE FRANÇAISE

■ 6-8 RUE GESNOUIN – 92110 CLICHY ■ www.gl-amf.org ■ gl-amf@gl-amf.org

Paris, le 2 décembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Grande Loge de l'Alliance Maçonique Française

Son 1^{er} Congrès national affiche une cohésion exceptionnelle sur les grandes orientations de l'obédience

Samedi 30 novembre à Tours, la GL-AMF a tenu son 1^{er} Congrès annuel sous la présidence de son Grand Maître Alain Juillet. Il a manifesté la forte cohésion et la vigueur exceptionnelle de l'obédience 20 mois après sa création. Pour les 1600 Frères présents, l'émotion des retrouvailles était perceptible.

Les 763 délégués présents ont massivement adopté les orientations proposées et renouvelé leur confiance dans la conduite des destinées de l'obédience.

D'importantes décisions ont été prises qui conditionnent l'avenir de la Grande Loge tant au plan interne qu'externe.

Au plan externe, conscients des enjeux historiques de leur vote, les délégués ont approuvé **l'adhésion de la GL-AMF à la Confédération Maçonique de France par 87 % des voix**, donnant ainsi à la Grande Loge les moyens de jouer un rôle majeur dans la recomposition du paysage maçonnique français.

Au plan interne, l'ensemble des aménagements statutaires proposés a été adopté par 89 % des voix.

Principales modifications apportées aux Statuts :

■ La disposition majeure concerne le **mode de désignation du Grand Maître**.

En effet, celui-ci ne sera plus ratifié sur proposition d'une Commission, mais directement élu par les Délégués des Loges lors du Congrès National, confirmant ainsi la place de la Loge dans ses institutions.

Les candidatures seront ouvertes à l'ensemble des Vénérables Frères qui devront remplir des conditions légitimes d'ancienneté, de fonction et d'alternance de Rite.

Ce mode électif, unique dans les grandes obédiences françaises, vise à ancrer l'*Alliance* dans un esprit démocratique mais aussi à la protéger de la mainmise d'un clan ou de tout clientélisme.

■ En institutionnalisant une **Conférence régionale des Loges** présidée par le Vénérable Maître d'une Loge de la région, il s'agit de créer un lieu d'échanges entre l'exécutif et les Frères des Loges sur tous les sujets civils ou maçonniques. Il s'agit également de permettre aux Loges d'affirmer davantage leur identité régionale à côté de leur identité de Rite.

■ Parmi les dispositions financières adoptées, il faut signaler une baisse significative de la cotisation nationale fixée à 90 € (au lieu de 100 €).

La GL-AMF a également décidé, pour renforcer la transparence et le contrôle de la gestion financière, de nommer deux Commissaires aux comptes extérieurs à l'obédience.

■ Les « **Solidarités** » sont désormais intégrées dans les Statuts qui précisent le rôle, le mode de fonctionnement et le financement des actions de solidarité et de bienfaisance fraternelles.

■ Enfin ont été mises en place, lors du Congrès, la commission « **Etudes, Recherche et Spiritualité** » et la Loge Nationale de Recherche « Gérard de Nerval » chargées d'accompagner le questionnement qui fonde la démarche initiatique et d'assurer cette double vocation de transmettre et rayonner.

Ce 1^{er} Congrès a montré l'esprit nouveau qui anime les Frères et les Loges de l'*Alliance*.

Quelques chiffres...

La GLAMF compte 14 073 frères et 671 Loges.

Depuis sa création, le 28 avril 2012, elle a enregistré 1439 initiations et 560 départs (démissions, décès, radiations).

Son budget annuel est de l'ordre de 2,5 millions d'euros.